

## Arrens Marsous 28 au 30 JUILLET (itinérance)

1) Départ parking Maison du Parc--- **refuge de Larribet** (1/2 P 57 € PN 15 €)

déniv + 580 tps estimé 5h00 P Nique tiré du sac

2) Départ Larribet--- **refuge de Migouélou** (1/2 P 47 € PN 12€)

déniv + 1100 dénivelé – 820 tps estimé 7h00 P nique tiré du sac

3) Refuge de Migouélou --- parking Maison du Parc

déniv + 24 dénivelé – 830 tps estimé 4h00 P nique tiré du sac



A l'issue retour vers Biscarrosse

Covoiturage 34 € / pers / vel

Contribution obligatoire à l'agrément tourisme FFR 4 €

Candidature par mail auprès de Joel CASTEX « [jnspl@wanadoo.fr](mailto:jnspl@wanadoo.fr) »

Retourner le bon ci-dessous, rempli et accompagné du chq de dépôt de garanti au plus tard le 15 Janvier 2026

---

### PRE-INSCRIPTION

MONTAGNE Arrens Marsous 28 au 30 Juillet 2026

NOM(S) - "PRENOM(S) :

Chèque de dépôt /pers : 50 € x ... pers. = ..... €

Chèque à l'ordre des Randonneurs des Sables du Born à transmettre à notre

Correspondante Tourisme : Françoise Lapassouze

15 rue des pinsons 40160 YCHOUX

Pour information :

1- Suite à la mise en conformité de RDSB au regard de la législation du code du Tourisme, ce document a pour raison de pré#inscription. Après retour de validation du séjour par le responsable Tourisme du CDRP, les formulaires d'inscription seront transmis à chaque préinscrits. L'inscription définitive sera actée par retour des documents complétés et signés ainsi que par l'encaissement des chèques de dépôt.

2- En tant qu'organisateur ou co-organisateur de séjour, RDSB doit se conformer aux règles du code du Tourisme. Pour cela et par délégation de l'agrément Tourisme de la FFR, une assurance RCP FFR est incluse dans l'offre du séjour.

3- De par les mêmes règles, RDSB est dans l'obligation de soumettre à chaque candidat à l'inscription, la possibilité d'accepter ou pas une ou plusieurs options facultatives, au-delà de la RCP FFR.

4- Les détails quant aux montants, soumissions et conditions générales seront diffusés aux préinscrits  
Pré - Inscription avant le 15 Janvier auprès de Joel Castex « [jnspl@wanadoo.fr](mailto:jnspl@wanadoo.fr) » en précisant le nombre de P nique,  
Pré - Inscription avant le 15 Janvier auprès de Joel Castex « [jnspl@wanadoo.fr](mailto:jnspl@wanadoo.fr) » en précisant le nombre de P nique,